

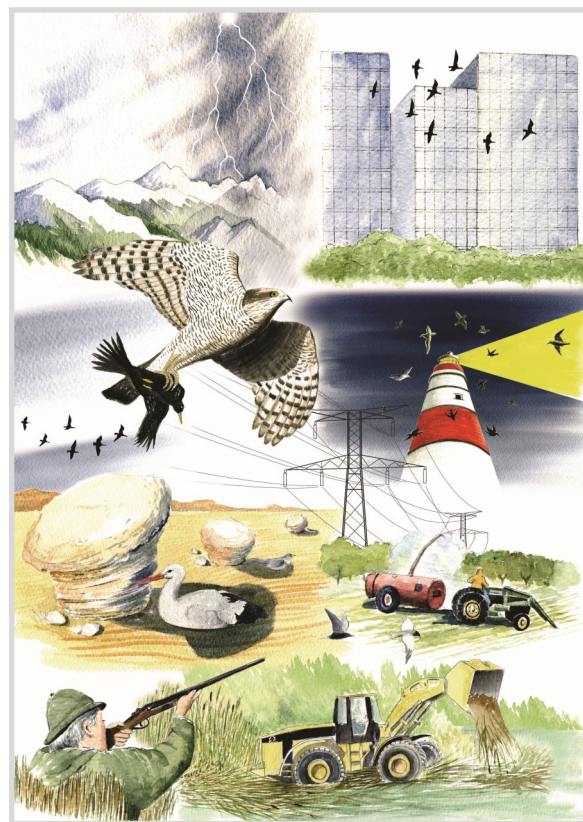


CLAUDE PERCHAT, L'ART DU BIJOU !

Claude Perchat nous a quittés le 12 novembre dernier. Artiste dessinatrice, connue et reconnue des philatélistes, on pouvait la croiser dans tous les salons philatéliques, toujours souriante et prête à échanger quelques mots avec chacun. La presse philatélique et associative lui a rendu un hommage bien mérité.

Elle avait de nombreux engagements auprès de diverses causes philanthropiques, dont la LPO.

Elle dessine de nombreux timbres, cachets d'oblitérations, Lisa et blocs CNEP pour la France. Faire une liste exhaustive serait fastidieux, mais le fait marquant est sa collaboration avec le service philatélique des TAAF avec qui elle travaille pendant plus de douze années.



Affiche « les menaces sur les oiseaux migrateurs » dessinée pour la Ligue de Protection des Oiseaux en 2009.



Claude Perchat au Carré d'Encre en mars 2017.

Pour les TAAF, dont le service philatélique est alors dirigé par Marc Boukebza, elle crée en 2014 le fameux timbre sur la tortue verte, émission conjointe France – Comores – Maurice – Madagascar – Seychelles - TAAF, à l'occasion des sixièmes rencontres philatéliques de l'océan indien.

Le visuel vient d'être repris par la Poste française pour un puzzle à destination des jeunes.



SOMMAIRE

- Page 1 : Claude Perchat, l'art du bijou !
- Page 10 : Le Lady Mc Leod, rareté philatélique.
- Page 12 : Hommage à Cristian
- Page 13 : La fête du timbre à Nanterre .
- Page 16 : Histoire de La Poste à Nanterre.

Le Lien Philatélique n°137
Villa des Tourelles
9, rue des Anciennes Mairies
92000 Nanterre
Directeur de la publication :
Le Président de l'APN
N° SIREN 303 072 946
Mail: apn92@free.fr
Web: <http://nanterre.philatelie.online.fr>



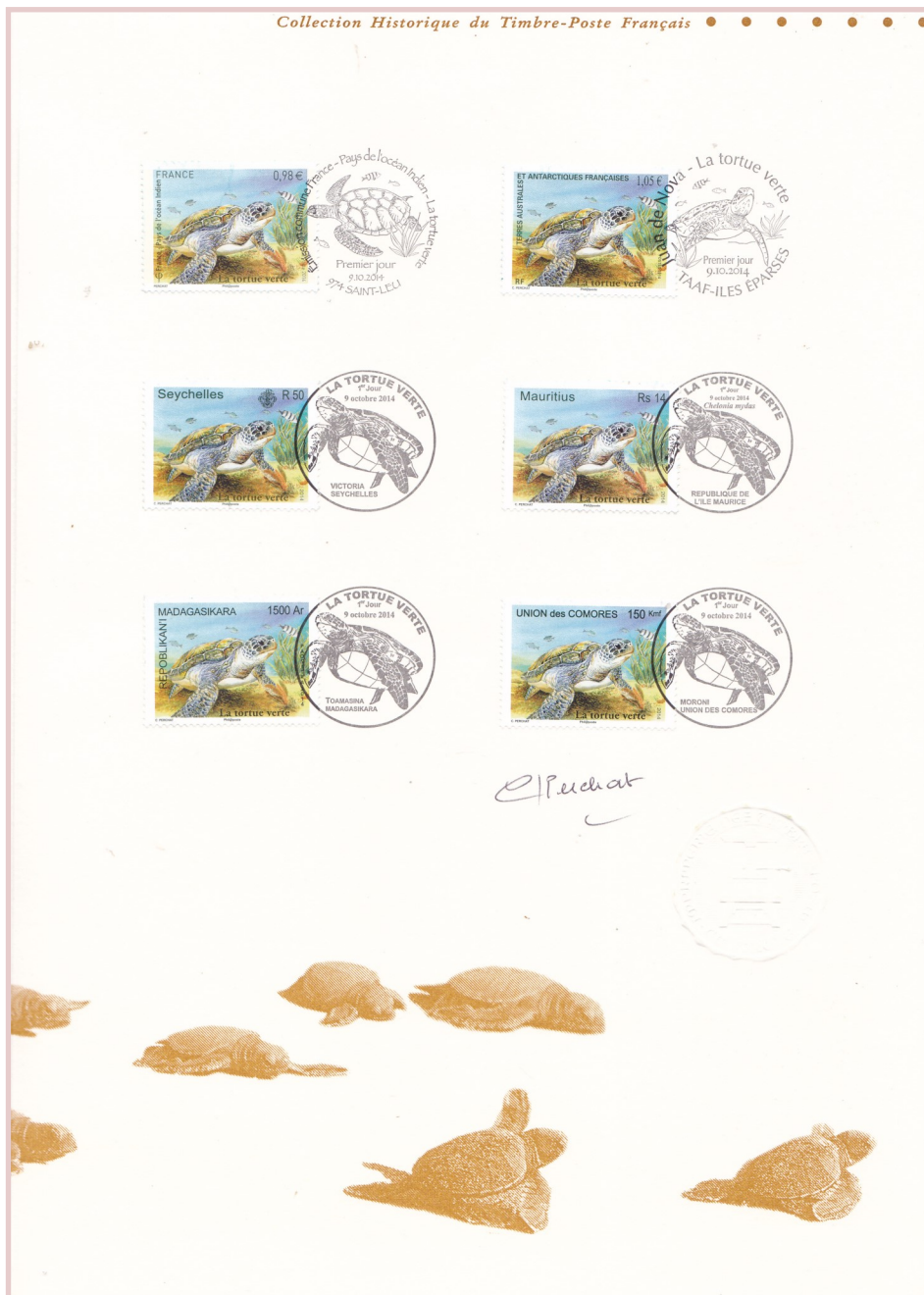
BP 1406 - 92014 NANTERRE CEDEX



Emission commune aux îles de l'Océan Indien



Emission « La tortue verte » en 2014. Ci-dessus un extrait de la feuille de timbres de France, ci-dessous deux documents signés Claude Perchat: l'un avec les six timbres émis par les îles de l'océan indien, et les TAD, l'autre avec le timbre de France et son TAD



Sa première production pour les TAAF est le timbre sur le docteur Rivolier en 2010.

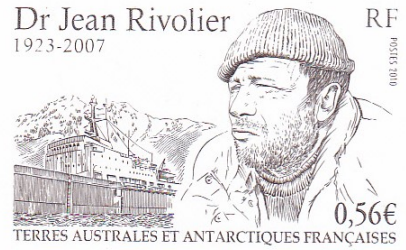
La même année, elle dessine les timbres sur le pavillon Gabriel et l'Espace Champerret (Salon d'Automne), puis en 2011, la Maison Orré et les manchots papous; en 2012, le 20^e anniversaire de l'IPEV (Institut polaire Français Paul Emile Victor); en 2013, le Chevalier Tromelin; en 2016, le bloc Terre Adélie, puis en 2018, 2019 et 2020, la série des refuges et cabanes; en 2019, le timbre des manchots qui remplace un projet avorté de LISA pour les TAAF, projet repris en 2021 par La Poste pour la France.

En 2013, elle est aussi partie prenante du « bloc des manchots vus par l'ATG » (Association Art du timbre gravé) dont elle était adhérente.

Le Lien Philatélique a publié régulièrement des articles sur ses productions postales entre 2018 et 2021 : voir les numéros 124, 125, 126, 127, 130 et 133.



Perchat
25.03.09



Les deux maquettes du timbre « Rivolier » dessinées par Claude Perchat en 2009. L'une avec le Mont Ross et un chien de traineau signée le 25 mars 2009, l'autre avec le navire Gallieni datée du 1 juillet 2009, c'est celle qui sera retenue.

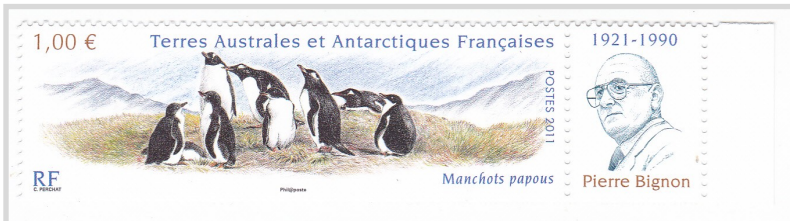


Le timbre
Pavillon Gabriel
Émis en 2010.

Le timbre
Espace Champerret émis lors
du Salon d'Automne 2010.
Ci-contre la maquette sans
le nom de l'auteur
et le carnet de timbres
autocollants, une première
pour les TAAF.



Le timbre Maison Orré
émis pour les journées
du patrimoine 2011.



La maquette du timbre
émis
pour le 20^e anniversaire
de l'IPEV en 2012.



Salon Philatélique d'Automne



18623

01.09.10

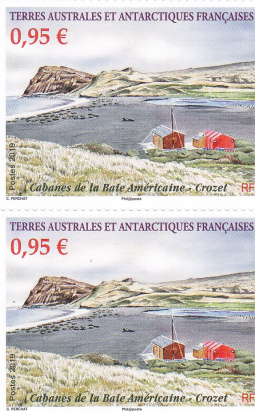
Salon Philatélique d'Automne

Salon Philatélique d'Automne



Ci-dessus, le timbre Chevalier de Tromelin émis en 2013.

A droite, le bloc Terre Adélie émis en 2016, signé par Claude Perchat.

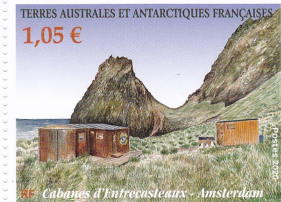
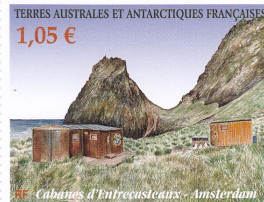
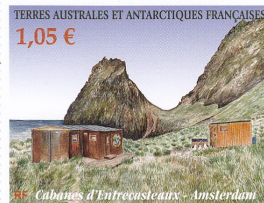


07593

17.09.18

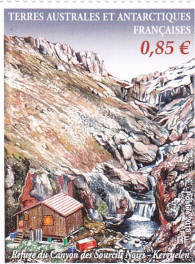
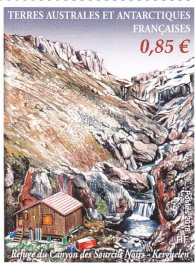
Cabanes d'Entrecasteaux

Amsterdam



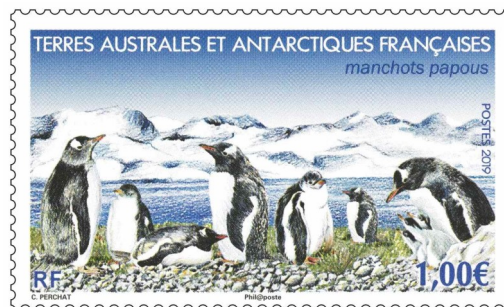
Refuge

Les trois émissions 2018/2019/2020 des refuges et cabanes, signées par Claude Perchat.



19131

C. Perchat



L'émission de 2019, panorama des manchots et la LISA émise par la France en 2021 sur le même thème.



**Le bloc des manchots vus par l'Association Art du Timbre gravé (ATG).
Le bloc est signé des treize artistes ayant contribué à sa conception, dont Claude Perchat (au centre du bloc).**

La série des minéraux des TAAF :

A partir de 2014, Claude Perchat se voit confier la série dite « des minéraux », qui fait l'objet d'une émission annuelle des TAAF depuis 1989 sans discontinuer - ou presque, car il n'y a pas d'émission en 1992 -. Ces émissions résultent d'une collaboration entre les TAAF et le laboratoire de géologie de l'Université Jean Monet de Saint-Etienne.

A l'origine, ces timbres sont gravés en taille douce et c'est l'artiste graveur Pierre Forget qui les réalise. Après son décès en 2005, c'est Elsa Catelin qui lui succède de 2006 à 2010, puis Line Filhon jusqu'en 2013.



Ci-dessus une enveloppe Premier Jour de la première émission de 1989 et à droite, la maquette du timbre de 1995 signée de Pierre Forget, dessinateur et graveur.



**A gauche,
carte
maximum.
Émission
de 2003.
L'apatite.**



**Les émissions de 2008 , 2009 et
2010 gravées par Elsa Catelin.
Un seul timbre.**

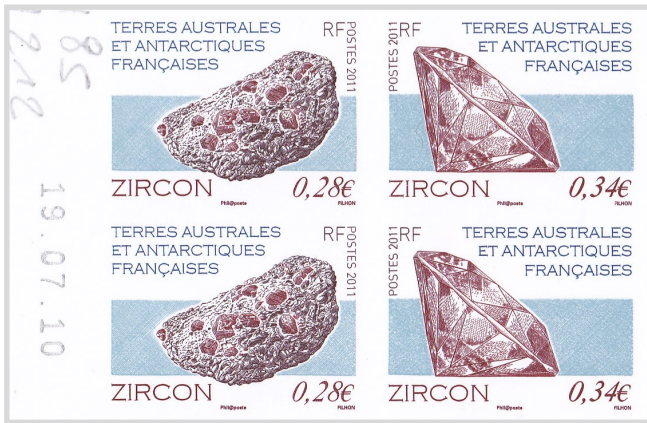
**Les émissions de 2012 et 2013
gravées par Line Filhon.
Deux timbres.**



**A noter les variations de valeurs faciales
de 0,15€ en 2009 à 0,28€ en 2010.
Pour les dyptiques, 0,29+0,36€ en 2012
puis 0,40+0,60€ en 2013.**



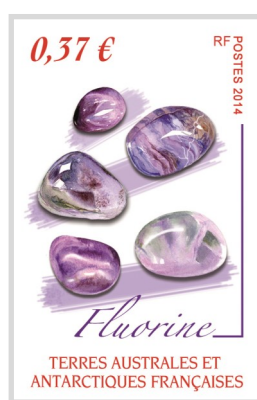
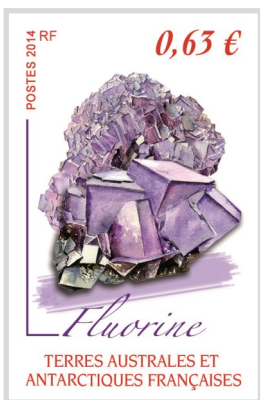
Si la toute première émission de 1989 comprend deux timbres, les suivantes n'en comptent qu'un jusqu'en 2010. A partir de 2011, deux timbres se tenant représentent le même minéral, l'un à l'état brut, l'autre taillé en bijou. C'est le « Zircon » gravé par Line Filhon qui inaugure cette nouvelle présentation, mais il apparaît que les couleurs du timbre illustrant le bijou ne restituent pas le brillant escompté.



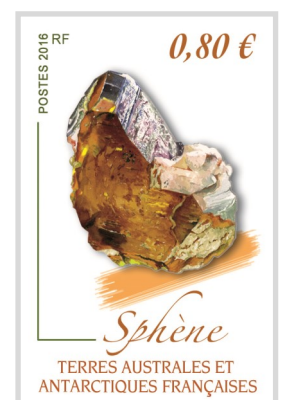
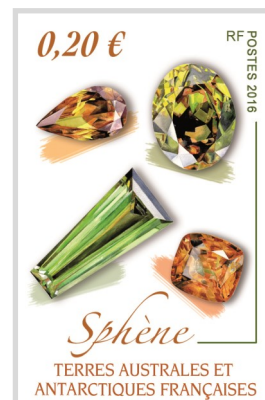
Ci-dessus, deux des six essais de couleur pour l'émission de 2011, le Zircon.

A gauche les timbres définitifs. Malgré le choix de couleurs vives, le brillant du bijou ne ressort pas.

A partir de 2014, les timbres sont réalisés avec le procédé offset. L'application d'un vernis sélectif apposé sur les pierres brutes et le bijou donnent ainsi un rendu plus prestigieux. Le dessin est de Claude Perchat.



Maquettes définitives des timbres des émissions 2014 et 2015. Fluorine et Spène.



Dyptiques de 2017 et 2021. Pyroxène et Calcédoine.

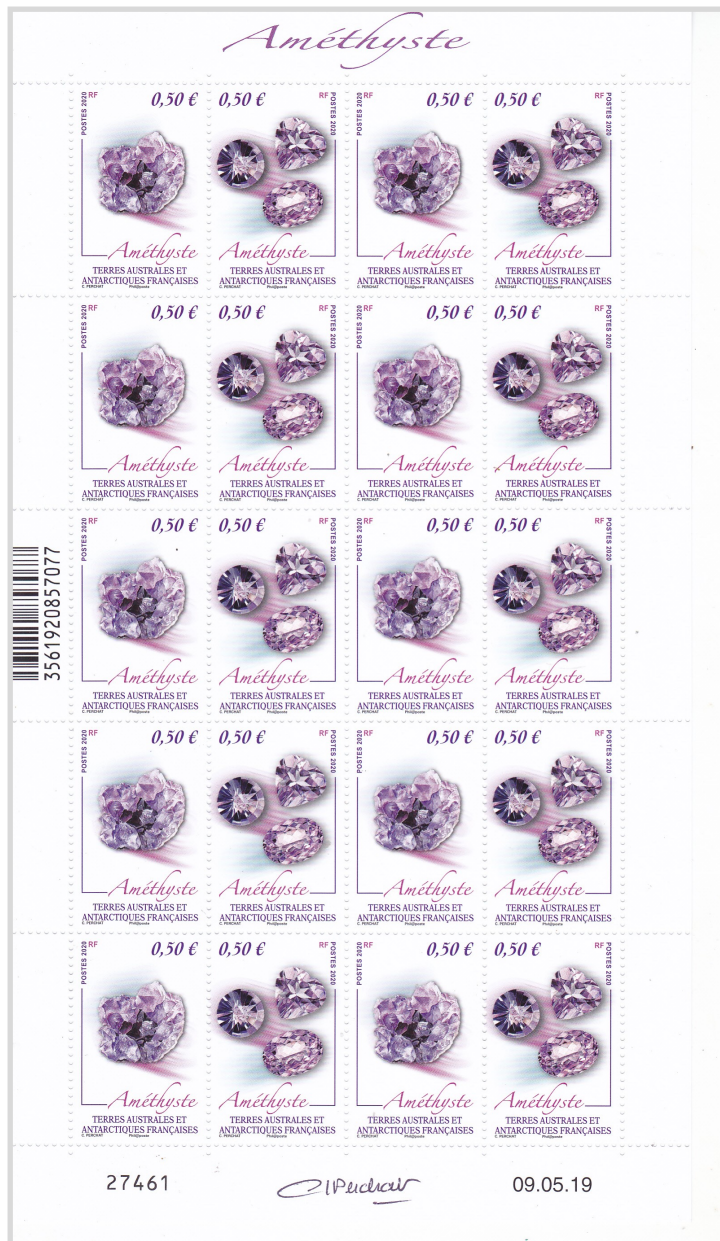




Deux planches de dix dyptiques des émissions de 2014 (Fluorine) et de 2015 (Béryl). Les valeurs faciales ont à peine varié.



Deux blocs de quatre dyptiques de 2018 (Ilménite) et 2019 (Saphirine) revêtus de la signature de Claude Perchat.



A gauche, le feuillet de dix dyptiques de 2020 (Améthyste) signé de Claude Perchat.



L'émission de 2022 (Serpentine), la dernière réalisation de Claude Perchat.

Claude Perchat va exploiter au mieux cette possibilité en nous offrant chaque année un dyptique d'une grande beauté. A tel point qu'il lui est fait remarquer que ses timbres mériteraient d'être exposés en vitrine d'une bijouterie au côté des véritables bijoux (Cf. *Le Lien* n°127, page 12).

Elle réalise ses dernières maquettes avec l'émission de l'année 2022 qui représente la serpentine.

En 2023, c'est Florence Gendre qui poursuit ce travail dans la même perspective.

Claude cultivait ainsi « l'art du bijou » et nous laisse de merveilleux souvenirs !

Le mystère des faciales : Les valeurs faciales des timbres de la série des minéraux connaissent au fil des ans des variations pour lesquelles il est difficile de trouver une justification tarifaire postale.

Les trois premières émissions, de 1989 à 1991 ont des faciales élevées : de 5,10 à 7,30F. Les TAAF, à cette époque fixaient des tarifs différents de ceux de la Métropole.

Au-delà les faciales se classent dans les petites valeurs, 1,00F puis 0,15€ entre 1992 et 2009. Les trois années suivantes nous montrent des faciales situées entre 0,28 et 0,36€. A partir de 2013, le total des faciales des deux timbres est de 1,00€ sans doute pour faciliter les calculs lors de la vente, mais avec une décomposition très variables entre les deux timbres : entre 0,20 et 0,40€ pour le premier, entre 0,80 et 0,60 pour le second. Depuis 2018, chacun des deux timbres affiche une valeur de 0,50€, ce qui est, en définitive, le plus simple !